

CONVOCATION A UNE ACTION DE FORMATION

Identifiant stagiaire : ST-150364

Nom : **OSMANI**
Prénom : **Said**
Date de naissance : 05/08/1988

Référence : **Convention n°86416**
Validée le : 2 décembre 2025 à 17:05
Session : **S-29787**

Donneur d'ordres
DYNAMIC RH 03 - BRON
MME Marlène JOLIVET
12 Allée Irène Julio Curie
Bâtiment B2
69500 SAINT PRIEST

Nous avons le plaisir de vous convier à la session de formation suivante :

R.482 - Engins de chantier - Engins de chantier (Formation en présentiel)
CACES®
MA-R482-CA-03 - CACES® - Cat. A - Engins compacts ≤ 6t ou ≤ à 100 cv - 14h

A : Recyclage

Dates et horaires de formation :

lun. 12/01/2026	mar. 13/01/2026
✓	✓

Matin : de 08:30 à 12:00
Après-midi : de 13:00 à 16:30
(Merci de vous présenter 15 minutes avant l'horaire de début de formation)

Lieu de la formation :

Centre CERTIGO Meyzieu
9, bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
69330 Meyzieu FR

Pour une durée de formation de **14** heures.

Le programme détaillé de l'action de formation a été transmis au donneur d'ordre.
Vous pouvez le retrouver ici : [CACES R482 - Programme de formation \(https://planner.certigo.fr/documents/2a50a181-0f49-4f60-a8b7-0baedc35bfbc/PDF_R482_001 - Programme de formation CACES R482 v5 01.02.2025.pdf\)](https://planner.certigo.fr/documents/2a50a181-0f49-4f60-a8b7-0baedc35bfbc/PDF_R482_001 - Programme de formation CACES R482 v5 01.02.2025.pdf).
[https://planner.certigo.fr/documents/2a50a181-0f49-4f60-a8b7-0baedc35bfbc/PDF_R482_001 - Programme de formation CACES R482 v5 01.02.2025.pdf]

Rappel des consignes applicables

Merci de vous présenter avant le démarrage de la session munis d'une pièce d'identité et de votre convocation. **Pour la formation et l'évaluation pratique, vous devez vous munir des équipements de protection individuelle suivants : chaussures ou bottes de sécurité, tenue de travail adaptée, casque de chantier, gants de manutention, protection individuelle contre le bruit, vêtement rétroréfléchissant.**

Les règles applicables aux stagiaires présents sur les sites, notamment sanitaires, sont affichées dans chaque centre CERTIGO et vous seront communiquées par vos formateurs en début de formation. Pour les formations effectuées en Intra chez les clients, les protocoles applicables sont communiqués par ces derniers